

# C de nseil Quartier

**Votre  
compte  
rendu**

**RÉUNION DU MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2021 - Ferme Berliet**

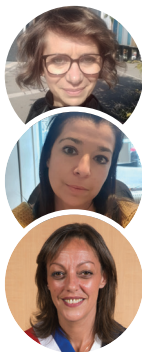
**BERLIET  
ET ENVIRONS**

## > Mot d'accueil

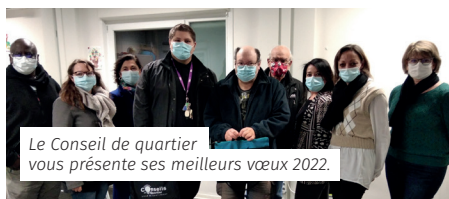
Depuis septembre 2020 et suite au renouvellement des conseils de quartier, le conseil de quartier n'avait pu se réunir en raison de la crise sanitaire. Ces réunions d'un format un peu exceptionnel étaient réservées à l'élection des coprésidents habitants titulaires et suppléants. Le conseil de quartier Berliet et environs s'est réuni **les 20 septembre et 15 décembre derniers pour élire ses coprésidentes. En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu ouvrir le conseil de quartier aux habitants.**

## > Élections des coprésidents habitants

Les conseillers présents ont élu **M<sup>me</sup> Magali Teixeira**, coprésidente titulaire et **M<sup>me</sup> Chrystelle Khezzari**, coprésidente suppléante. Nous les félicitons. **Farida Sahouli** reste coprésidente élue.



## > Composition du conseil de quartier



Le Conseil de quartier vous présente ses meilleurs vœux 2022.

Chaque conseil de quartier réunit au maximum 30 habitants volontaires et bénévoles. **Suite au dernier**

**renouvellement, votre conseil de quartier n'est pas complet.** Si vous êtes intéressé(e) et avez du temps à consacrer à votre quartier, vous pouvez proposer votre candidature en écrivant au service démocratie locale : [democraatielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democraatielocale@mairie-saint-priest.fr). Pour cela, il faut résider dans le secteur Berliet.

## > Composition du bureau

### Membres du bureau :

Magali Teixeira, Chrystelle Khezzari, Marie Dolorès Agulhas, Murielle Arrigoni, Mathieu Champault, Jimmy Jolivet, Abdelbi Khezzari, Damien Macari, Serge Martorell, Arlette Nzondo, Ludovic Reverdy, Valérie Salmon.

Le bureau est composé au maximum de 10 conseillers de quartier (les coprésidents habitants et élu en sont membres d'office et ne comptent pas dans l'effectif). Il est accompagné par le service démocratie locale et remplit le rôle d'interface avec la mairie. Il coordonne et impulse l'activité des groupes de travail qui accompagnent, par un partage d'idées d'intérêt général, l'amélioration du cadre de vie des habitants de leur quartier. Il suit la mise en place et la réalisation des projets, et implique les conseillers dans les actions et les événements du conseil de quartier et de la Ville.

**Le saviez-vous ?** Vous pouvez poser vos questions ou soumettre vos suggestions aux membres du bureau en utilisant la boîte à idées située à la maison des projets (40 place Charles Ottina) mais également ce formulaire hébergé sur le site de la Ville : <https://www.ville-saint-priest.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier>

## > Retour sur les groupes de travail

**Plusieurs groupes de travail interquartiers ont été mis en place.** Parmi les thématiques traitées : l'événementiel, qui consiste à réfléchir à l'organisation (avec les services de la Ville) de manifestations pour animer les quartiers et rassembler les familles.

Dans le même registre, les conseils de quartier fêteront en 2022 leurs 20 ans. Pour eux, ce sera l'occasion de plusieurs temps festifs tout au long de l'année qui permettront de faire connaître aux habitants les améliorations dont ils sont à l'initiative et les projets de la Ville auxquels ils ont été associés. De même, le conseil souhaite se réinvestir sur les groupes de travail existants, comme celui de l'amélioration de la voirie, de la circulation et du stationnement.

- GT Plateforme numérique interquartiers : les services (informatique et communication) de la Ville et M. Olivier Mas, conseiller municipal au numérique, ont présenté au groupe de travail interquartiers la nouvelle Appli' Ville. Elle est disponible gratuitement depuis le 24 novembre sur tous les smartphones et tablettes (iOS et Android). L'appli Saint-Priest m@ ville constitue un outil pratique qui facilite l'accès aux événements et actualités de la Ville, à vos démarches, permet de faire des signalements (défaut d'éclairage, trou sur la chaussée...), et relaie d'autres informations utiles. Aussi, le groupe de travail a pour objectif de créer et mettre

en place une plateforme numérique dédiée aux conseils de quartier. Les services (informatique et communication) de la Ville accompagneront le groupe de travail dans la conception et la mise en place progressive de cette plateforme.

## > Points abordés lors du conseil

En raison des restrictions sanitaires nous n'avons pu échanger avec les nouveaux conseillers de quartier. Nous avons pris le temps de faire plus ample connaissance. Le service démocratie locale rappelle le fonctionnement d'un conseil de quartier, du rôle d'un conseiller et présente le calendrier annuel des conseils de quartier. Des questions ont été posées sur différents sujets (commerce, habitat, sécurité), et des réponses ont été apportées par le service démocratie locale et le coprésident élu.

- **Vous constatez un problème** sur votre quartier, voici le lien que vous pouvez utiliser : <https://www.espace-citoyens.net/saint-priest>

L'application TOODEGO Saint-Priest vous permet de faire des signalements (voirie, propreté, trou sur la chaussée, trottoir endommagé, etc.).

- **ACS (association culturelle et sportive)** : les activités proposées conviennent aux adhérents, un programme d'animations est disponible tout au long de l'année. Contact : [acsberliet@gmail.com](mailto:acsberliet@gmail.com)

- Focus sur le marché : nous vous rappelons que le marché hebdomadaire a lieu chaque semaine place Spielberg, le jeudi de 16h à 20h. Réservez vos achats à vos commerçants locaux, ils ont besoin de vous !

- **Sécurité sur la cité Berliet** : un certain nombre de points a été abordé par les conseillers de quartier. Une rencontre est prévue avec la police municipale et le conseil de quartier.

- Quel dispositif peut être mis en place pour **sécuriser la traversée de la Route de Lyon** pour rejoindre le collège Simone Veil ? Pour le moment, la ligne 62 dessert cet arrêt.

- **La piste cyclable sur la route de Lyon** ne permet pas le partage de l'espace avec les piétons. Ne peut-on pas renforcer la signalisation ?

Pour les points évoqués ci-dessus, le conseil de quartier va reprendre le groupe de travail interquartiers Berliet/ Revaion.

- **Point Amazon** : M. le maire a rencontré la direction d'Amazon qui est consciente des dérangements occasionnés par les livraisons. Un parking d'environ 250 places devrait être aménagé au sein de l'entreprise, disponible y compris pour les sous-traitants. Les problèmes occasionnés sont connus et similaires partout. Tout ne peut pas être réglé par la commune mais celle-ci reste vigilante.

- **Impasse d'Auvergne** : une rencontre sur place a eu lieu en juin pour prendre la mesure de la situation. Des actions s'engagent mais ne sont pas encore validées.

- **Feuilles et taille des arbres** : le service espaces verts de la Ville apportera des précisions sur la gestion annuelle de l'entretien des espaces publics.

- **Voirie / circulation** : le passage des poids lourds occasionne trop souvent des manœuvres compliquées qui endommagent le mobilier urbain. Peut être qu'un renfort en matière de signalétique en amont serait nécessaire ? Un constat des lieux sera fait (notamment rue Henri Germain).

## > Rétrospective des réalisations et aménagements

- Installation d'une antenne de mairie - agence postale communale
- Implantation d'une association culturelle et sportive à la ferme Berliet
- Un marché hebdomadaire
- L'aménagement de l'îlot A6 (aire de jeux multigénérationnels + parking de 48 places)
- Le GS Marius Berliet refait à neuf
- Installation d'une station Vélo'v
- Installation de 4 bornes de recharge pour véhicule électrique
- Installation de figurines et de crayons pour signaler le GS Berliet
- Requalification de la 17<sup>e</sup> rue
- 8<sup>e</sup> rue : sécurisation du cheminement piéton vers le transformateur
- Plateau surélevé avenue C
- Reprise de tous les marquages au sol en 2021
- Panneau d'informations place Spielberg
- Rue Pierre Cot : reprise des trottoirs côté Renault Trucks et pose de coussins lyonnais au giratoire de la sortie de Renault
- Route de Lyon : passage à 50 km/h au lieu de 70
- 6<sup>e</sup> rue : création de quelques places de stationnement dont 1 PMR

- Avenue H. Germain : pose d'une lisse renforcée en bois pour sécuriser les cheminements piétons jusqu'aux arrêts de bus

- Avenue C : mise en conformité des quais de bus et installation d'un abribus

## > Boîte à lire

- Une boîte à lire est un box implanté dans un lieu fréquenté mettant gratuitement à disposition des passants une sélection de livres qu'ils peuvent emprunter, échanger, récupérer...

**La boîte à lire de votre quartier est implantée sur le mur du Corvi.** Elle fonctionne très bien grâce au suivi des dépôts et des retraits de livres qui est assuré par l'ACP et les utilisateurs. Il est envisagé, une fois par an, de créer un temps fort avec la médiathèque ou les centres sociaux autour des différentes boîtes à lire déployées sur le territoire.

## > Visites de terrain

Les conseillers organisent périodiquement des visites sur votre quartier. Si vous souhaitez participer à ces visites, n'hésitez pas à le faire savoir à vos conseillers de quartier.

## > Informations diverses

### Projet culturel Ferme Berliet

Pour le moment, l'association culturelle et sportive, ainsi que l'école de cirque occupent les lieux. Mourad Merzouki, célèbre danseur et chorégraphe san-priod, souhaite s'installer à Saint-Priest avec sa compagnie pour créer un lieu artistique à la Ferme Berliet. Cette « Cité des Arts » pourrait à terme avoir un retentissement international.

La Ville n'interviendrait pas dans le fonctionnement de ce projet. Un plan sera proposé par un architecte quand Mourad Merzouki aura obtenu les fonds suffisants. Tous les bâtiments seraient occupés (résidence d'artistes, studios de danse...).

Le projet s'appuiera sur un bail emphytéotique, ou emphytéose (bail de très longue durée ; il est conclu pour 18 ans au minimum et peut dépasser les 99 ans). Mourad Merzouki est ouvert à l'idée de rencontrer les habitants et le conseil de quartier pour faire évoluer le projet. Il souhaite également conserver l'identité du quartier et l'esprit « cité ».

# VILLE DE SAINT-PRIEST

## Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco  
Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratilocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratilocale@mairie-saint-priest.fr)  
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest  
Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

## Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

22 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

**AGULHAS M.-D., ARRIGONI M., CHAMPAULT M., EL GHARRABI H., GARCIA A., HIDALGO PEREZ L., JIMENEZ J., JOLIVET J., KHEZZARI C., KHEZZARI A., MACARI D., MARTORELL S., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., NZONDO A., PEYQUET J., RADILOF LONJON M., RETY C., REVERDY L., SAHOULI F., SALMON V., TEIXEIRA M.**

